



WWW.AGGLOMERATIONS-REGIONS.CH

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 9 janvier 2017

Un comité de gauche en faveur du fonds FORTA s'est créé

Plusieurs élus romands de gauche ont annoncé la création d'un comité romand favorable au projet FORTA lors d'une conférence de presse tenue ce matin à Lausanne. Le comité de gauche « Pour les agglomérations et les régions » en faveur du fonds FORTA se compose d'élus communaux, cantonaux et fédéraux de gauche issus de tous les cantons romands.

La création d'un fonds fédéral pour les routes nationales et le trafic d'agglomération est soumise au vote du peuple et des cantons le 12 février 2017. Les aménagements routiers qu'il permettra de réaliser contribuent à la cohésion nationale en assurant notamment la desserte et le raccordement des régions périphériques. Par ailleurs, en pérennisant le soutien aux infrastructures dans les agglomérations (transports publics, mobilité douce, requalifications routières), le fonds contribue à assurer réalisation d'aménagement dans les agglomérations et la diminution du trafic automobile dans les zones urbaines densément peuplées.

Ce comité s'engagera en faveur d'un OUI massif et franc de la Suisse romande le 12 février prochain. Les régions romandes, longtemps désavantagées par les programmes d'investissements fédéraux, ont d'importants besoins, tout comme les agglomérations qui doivent voir leur développement se poursuivre avec les financements fédéraux qu'elles ont connus jusqu'ici.

Didier Berberat, conseiller aux Etats socialiste neuchâtelois a rappelé l'importance d'avoir un réseau des routes nationales complet : « La reprise de nouvelles routes dans le réseau de la Confédération garantit l'équité pour les régions périphériques. Les contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds contribueront aussi à améliorer la sécurité et rendre l'air plus respirable pour les habitants ». Daniel Brélaz, ancien Syndic de Lausanne et conseiller national Verts a rappelé que les moyens réservés aux agglomérations sont aujourd'hui alloués pratiquement en totalité : « Sans nouveau fonds FORTA, nous n'aurons pas de solution pendant au moins quatre ou cinq ans pour le m3 et la mobilité douce, mais aussi pour les plus petites agglomérations qui viennent de déposer leurs premiers dossiers ».

Manuel Tornare, conseiller national socialiste genevois a cité des exemples genevois en rappelant l'enjeu pour les villes et les cantons urbains de développer les infrastructures. « De nombreux membres actuels et anciens d'exécutifs issus des

Comité de gauche en faveur du fonds FORTA Pour les agglomérations. Pour les régions.
info@agglomerations-regions.ch - 079 832 69 01 – www.agglomerations-regions.ch

rangs de la gauche soutiennent et soutiendront FORTA, car nous souhaitons exprimer un oui différent, principalement axé sur l'encouragement des transports publics dans les villes et les agglomérations ». Nuria Gorrite, conseillère d'Etat vaudoise PS a expliqué la nécessité de compléter les structures de financement fédérales pour une politique multi-modale : « en soutenant le fonds FORTA, nous honorons aussi l'engagement pris au moment du vote sur le fonds ferroviaire avec les différents acteurs de la politique des transports. Nous avons un crucial besoin de ces investissements fédéraux dans tous les domaines en Suisse romande ».

A l'issue de la conférence de presse de ce matin, un appel a été envoyé à tous les élus communaux, cantonaux et fédéraux de gauche issus des cantons romands pour rejoindre ce comité.

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à :

Nuria **Gorrite**, conseillère d'Etat vaudoise (PS), 078 632 93 62

Manuel **Tornare**, ancien maire de Genève et conseiller national genevois (PS), 079 217 08 92

Daniel **Brélaz**, ancien syndic de Lausanne et conseiller national vaudois (Les Verts), 079 257 18 32

Didier **Berberat** conseiller aux Etats neuchâtelois (PS), 079 240 71 09

Pour toute question générale :

Julien **Rilliet**, coordinateur de campagne, 079 832 69 01

Le comité de gauche en faveur du fonds FORTA

Lausanne, le 4 janvier 2017

Le comité de gauche « Pour les agglomérations et les régions » en faveur du fonds FORTA se compose d'élus communaux, cantonaux et fédéraux de gauche issus de tous les cantons romands. Les premiers signataires sont les suivants :

- Katia **Babey**, dicastère de la jeunesse, des affaires sociales, des sports, et de la santé, exécutif de La Chaux-de-Fonds (PS-NE) ;
- Didier **Berberat**, conseiller aux Etats (PS-NE) ;
- Théo **Bregnard**, dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration, exécutif de La Chaux-de-Fonds (POP-NE) ;
- Daniel **Brélaz**, conseiller national (Les Verts - VD) ;
- Pierre **Dessemontet**, municipal à Yverdon (PS-VD) ;
- Erich **Fehr**, maire de Bienne (PS-BE) ;
- Fabienne **Freymond-Cantone**, municipale à Nyon (PS-VD) ;
- Lionel **Girardin**, municipal à Vevey (PS-VD) ;
- Nuria **Gorrite**, conseillère d'Etat (PS-VD) ;
- Claude **Hêche**, conseil des Etats (PS-JU) ;
- Théo **Huguenin-Elie**, dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures, exécutif de La Chaux-de-Fonds (PS-NE) ;
- Vincent **Ja ques**, Syndic de Morges (PS-VD) ;
- Grégoire **Junod**, Syndic de Lausanne (PS-VD) ;
- Jacques-André **Maire**, conseiller national (PS-NE) ;
- Ada **Marra**, conseillère nationale (PS-VD) ;
- Christian **Mermet**, conseiller communal (exécutif) ;, dicastère du territoire, des sports et de la culture du Val-de-Travers (PS-NE) ;
- Denis **de la Reussille**, Maire du Locle (POP – NE) ;
- Stéphane **Rossini**, conseiller national de 1999 À 2015, ancien président du conseil national, candidat au conseil d'Etat en Valais (PS-VS) ;
- Rebecca **Ruiz**, conseillère nationale (PS-VD) ;
- Géraldine **Savary**, conseillère aux Etats (PS-VD) ;
- Barbara **Schwicker**, directrice des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement, Bienne (LES VERTS - BE) ;
- Manuel **Tornare**, conseiller national (PS-GE).

A l'issue de la conférence de presse de ce matin, un appel sera envoyé à tous les élus communaux, cantonaux et fédéraux de gauche issus des cantons romands pour rejoindre ce comité.

Comité de gauche en faveur du fonds FORTA Pour les agglomérations. Pour les régions.
info@agglomerations-regions.ch - 079 832 69 01 – www.agglomerations-regions.ch

POUR LES AGGLOMÉRATIONS **OUI** POUR LES RÉGIONS au FORTA

AU FONDS POUR LES ROUTES ET LES AGGLOMÉRATIONS
LE 12 FÉVRIER 2016, OUI À FORTA !

WWW.AGGLOMERATIONS-REGIONS.CH

LES 5 PRINCIPALES RAISONS DE VOTER OUI LE 12 FÉVRIER AU FORTA

Lausanne, le 4 janvier 2017

Argumentaire de base

La création d'un fonds fédéral pour les routes nationales et le trafic d'agglomération est soumise au vote du peuple et des cantons le 12 février 2017. Les aménagements routiers qu'il permettra de réaliser contribuent à la cohésion nationale en assurant notamment la desserte et le raccordement des régions périphériques. Par ailleurs, en pérennisant le soutien aux infrastructures dans les agglomérations (transports publics, mobilité douce, requalifications routières), il contribue à assurer la qualité de vie et la diminution du trafic automobile dans les zones urbaines densément peuplées.

Le comité de gauche « Pour les agglomérations et les régions » soutient le fonds FORTA pour les cinq principales raisons suivantes :

1. **L'excellente dynamique engagée avec le soutien fédéral aux projets d'agglomération doit se poursuivre !**

Les agglomérations sont au cœur du développement économique de la Suisse. A l'avenir, suite à l'adoption de la loi sur l'aménagement du territoire, elles devront accueillir une grande partie de la croissance démographique. Ceci les place devant des défis énormes de politique des transports. Seul une utilisation accrue des transports publics, un encouragement des déplacements à pied ou en vélo et la diminution du trafic automobile, principalement de transit, permettra de garantir une bonne qualité de vie aux habitants et d'éviter l'engorgement des centres. Le fonds FORTA pérennise l'utile mécanisme de soutien aux infrastructures dans le cadre des projets d'agglomération qui a déjà permis de réaliser le m2 à Lausanne ou le pont de la Poya à Fribourg, et d'initier, par exemple, les travaux du CEVA à Genève. En Suisse romande, les agglomérations autour de Bulle, Fribourg, Delémont, Sion, Bienne, Yverdon-les-Bains, celles du Chablais, du Réseau urbain neuchâtelois, du Grand Genève et de Lausanne-Morges ont d'ores et déjà bénéficié de moyens et disposent d'autres projets en attente de financements fédéraux. Aujourd'hui, les ressources à disposition dans le fonds d'infrastructure sont pratiquement épuisées ; le fonds FORTA est nécessaire pour prendre le relais.

2. Le réseau des routes nationales ne doit laisser aucune région de côté pour assurer la cohésion du pays !

Comme l'a exigé le Conseil des Etats au cours des délibérations parlementaires, l'arrêté sur le réseau des routes nationales est adapté dans le cadre de la création du fonds FORTA. A l'avenir, environ 400 kilomètres de routes cantonales actuelles seront reprises dans le réseau des routes nationales, à charge de la Confédération. L'intégration du tracé Neuchâtel – Le Locle – Col des Roches (actuellement route principale H20) permettra la réalisation, par l'Office fédéral des routes, des contournements du Locle et de la Chaux-de-Fonds, attendus de longue date par la population, ainsi que la réfection du tunnel sous la Vue-des-Alpes. Les axes Thielle – Morat (Neuchâtel, Berne, Fribourg), Delémont – Harkingén (Jura, Bâle-Campagne) et la route d'accès au Grand-St-Bernard dépendront désormais de la Confédération pour leur entretien qui sera effectué selon les standards exigeants des routes nationales. On peut encore mentionner la reprise de l'axe principal Thielle-Morat, sur les cantons de Neuchâtel, Berne et Fribourg. Enfin, dans le canton de Vaud, le « contournement de Morges », désormais inscrit dans l'arrêté et dont les études pourront reprendre, permettra de sortir à l'horizon 2045 le trafic des zones très urbanisées de la région morgienne et de l'ouest lausannois.

3. Le principe de la couverture des coûts par les usagers reste globalement respecté !

Les nouvelles recettes réaffectées du budget général de la Confédération vers le nouveau fonds sont toutes liées à la route. Elles s'ajoutent aux ressources actuelles du Financement spécial de la circulation routière, elles aussi liées au transport routier. Les coûts de la route restent donc couverts par des prélèvements sur les véhicules, l'utilisation des infrastructures et les carburants. Enfin, un mécanisme d'indexation de la surtaxe sur les huiles minérales a été intégré dans la loi.

4. Investir dans les infrastructures de transport contribue à relancer et soutenir l'activité économique !

Les moyens supplémentaires dont disposera le fonds FORTA permettront de réaliser d'importantes dépenses d'investissements, que ce soit dans l'entretien ou le développement du réseau des routes nationales. Une politique ambitieuse dans le domaine des infrastructures publiques contribue à soutenir l'activité économique dans une période qui demeure incertaine. A long terme, elle assure à la fois la qualité de vie et une compétitivité durable de la place suisse. Aujourd'hui, de nombreuses instances internationales appellent à laisser de côté l'austérité budgétaire au profit du déploiement d'importants programmes d'investissements publics, qui stimulent à leur tour les investissements privés. Par ailleurs, la disponibilité de moyens suffisants garantit des travaux exécutés de manière durable, sans pression excessive sur les coûts des entreprises.

5. Rail, route et agglomérations : le trio gagnant de la politique fédérale des transports !

La Suisse occidentale avait été championne du oui au projet FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire), lors de la votation du 9 février 2014. En Suisse romande, ce fonds avait bénéficié du soutien d'une coalition rassemblant tous les partis politiques à l'exception de l'UDC. La perspective d'un pendant routier au nouveau fonds ferroviaire avait contribué à sceller cette alliance large. Soutenir le fonds FORTA permet de compléter l'architecture du financement des transports sur le plan fédéral en lui donnant une vraie cohérence.

Le Comité de gauche en faveur du fonds FORTA - Pour les agglomérations et les régions.

POUR LES AGGLOMÉRATIONS **OUI** POUR LES RÉGIONS au FORTA

AU FONDS POUR LES ROUTES ET LES AGGLOMÉRATIONS
LE 12 FÉVRIER 2016, OUI À FORTA !

WWW.AGGLOMERATIONS-REGIONS.CH

REPONSES AUX QUESTIONS FREQUEMMENT POSEES (FAQ)

Lausanne, le 4 janvier 2017

Sur quoi nous prononçons-nous exactement ?

L'objet soumis au vote du peuple et des cantons est formellement une modification de la constitution créant un fonds de durée indéterminée pour le financement des routes nationales et du trafic d'agglomération. Si le fonds est accepté, les autres décisions du Parlement liées au fonds FORTA pourront entrer en vigueur. Il s'agit notamment de la réaffectation de certaines ressources au nouveau fonds, de la possibilité d'augmenter la surtaxe sur les carburants de 4 centimes par litre, ou de l'inscription dans le réseau national de plusieurs nouveaux tronçons routiers.

N'est-il pas illusoire de faire croire que leur seule inscription dans l' « arrêté sur le réseau » permettra de réaliser les contournement de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ou celui de Morges ?

Ces projets se situent à des stades d'avancement très différents. Les deux premiers sont prêts à être démarrés et pourront donc en effet être lancés rapidement si le fonds est accepté. Quant au contournement de Morges, le fonds FORTA financera la reprise des études dans la perspective d'une réalisation de long terme, à l'horizon 2045 environ.

Le financement des agglomérations n'est pas menacé ! Pourquoi présenter le fonds FORTA comme l'unique solution ?

Le co-financement fédéral des mesures dans les agglomérations est aujourd'hui assuré par le Fonds d'infrastructure, créé il y a une vingtaine d'années. Environ 6 milliards étaient alloués aux transports dans les agglomérations. Aujourd'hui, il ne reste que 300 millions à disposition, alors que toutes les agglomérations de Suisse ont pu déposer une nouvelle série de projets à fin 2016 (projets dits de troisième génération). En cas de non le 12 février, le temps d'élaborer une éventuelle nouvelle mouture de fonds permettant de soutenir les agglomérations, il y aura inévitablement une lacune de financement pour les demandes faites en 2016.

Il est prévu d'allouer environ 390 millions par an jusqu'en 2030 aux projets d'agglomérations, soit un peu plus de 10% du total des moyens du fonds. C'est trop peu !

Le fonds FORTA aura pour tâche de financer autant les frais courants du réseau routier, allant de l'entretien à la mise aux normes en passant par les tâches d'exploitation courantes, que les dépenses d'investissements pour créer de nouvelles infrastructures. Dans cette deuxième catégorie, celle des investissements,

Comité de gauche en faveur du fonds FORTA Pour les agglomérations. Pour les régions.
info@agglomerations-regions.ch - 079 832 69 01 – www.agglomerations-regions.ch

les projets d'agglomération représentent annuellement 390 millions sur un total de 1.3 milliard environ, soit 30%. Autrement dit, il est prévu que 30% des dépenses d'investissements consenties par le fonds FORTA soient destinées aux agglomérations. Une moitié servira à accroître les capacités du réseau (élimination des goulets d'étranglement, principalement) et enfin 20% seront encore consacrés à l'achèvement du réseau, avec notamment l'A9 dans le Haut-Valais.

N'aurait-il pas été raisonnable d'augmenter l'essence de plus de 4 centimes par litre ?

Après avoir envisagé 12 à 15 centimes de hausse, le Conseil fédéral avait proposé 6 centimes au Parlement, qui a tranché en faveur d'une augmentation de 4 centimes seulement. Idéalement, une augmentation plus marquée aurait eu du sens, puisqu'en raison de la diminution de consommation des véhicules neufs et des cours du pétrole, le kilomètre parcouru est en réalité de moins en moins cher. La solution issue du travail parlementaire représente donc une première étape. Par contre, il faut noter que les tarifs des impôts sur les carburants seront désormais adaptables en fonction du renchérissement.

L'affectation au fonds FORTA de ressources qui étaient jusqu'ici allouées à la caisse fédérale ne posera-t-elle pas de problèmes aux finances publiques ?

Environ 600 à 700 millions de francs alimenteront désormais le fonds au lieu du budget général de la Confédération. Ces montants ne sont cependant pas distribués sous forme de cadeaux fiscaux : ils restent à disposition de la main publique pour financer des infrastructures d'intérêt général, par le biais du fonds. Les investissements fédéraux qui en découleront constituent de fait un soutien au dynamisme économique des entreprises actives dans les domaines du génie civil.

Avec l'inscription dans le réseau des routes nationales d'un tronçon comme le contournement de Morges à la faveur d'un vote plus général sur le fonds FORTA, n'empêche-t-on pas la volonté populaire de s'exprimer sur cet objet précis ?

La simple inscription dans l'arrêté sur le réseau des routes nationales ne vaut pas autorisation de démarrer le chantier ! Le projet doit passer par les phases d'études et d'élaboration prévues par la loi. Il reste possible de le contester au moment de son inscription dans les étapes du programme de développement stratégique (PRODES), ainsi que par les outils habituels de la démocratie directe et de l'opposition dans les procédures d'affectation du sol et de permis de construire.

Qui appelle à voter oui au fonds FORTA ?

En plus des membres individuels du comité de gauche romand en faveur du fonds FORTA, les organisations suivantes ont pris position pour un oui :

- Parti socialiste neuchâtelois
- Parti socialiste vaudois
- Parti ouvrier populaire vaudois
- Union syndicale suisse
- Syndicat Travail.Suisse
- Association des communes suisses
- Union des villes suisses

- Union des transports publics
- Conférences intercantionales des conseillers d'Etat en charge des routes (DTAP) et des transports publics (CTP)

Il existe également comité national « FORTA oui » qui regroupe l'ensemble des milieux et personnalités favorables : <http://www.forta-oui.ch>

Le Comité de gauche en faveur du fonds FORTA - Pour les agglomérations et les régions.